



Assemblée générale du 26 mai 2025
Point 7 de l'ordre du jour

33/A2

ASSOCIATION DES ANCIENS FONCTIONNAIRES DE L'UNESCO (AAFU)
Assemblée générale ordinaire
Trente-deuxième session, 28 mai 2024
(Salle IX, en mode hybride)

Projet de compte-rendu

Président :	Jacques Rao
Vice-présidente :	Vérène Séret-Mukamusoni
Rapporteur :	Georges Poussin

Point 1 : Ouverture de la session par la Présidente de l'AAFU

Le quorum n'étant pas atteint à 14 h 30, Josiane Taillefer, Présidente de l'AAFU, attend les cinq minutes réglementaires pour ouvrir la séance. Ce délai étant écoulé, elle remercie les participants présents en salle et ceux qui le sont virtuellement, parfois de très loin.

La Présidente rend hommage aux anciens collègues décédés depuis la dernière AG en 2023 et qui sont malheureusement très nombreux, environ deux cents depuis 2022. Elle exprime sa sympathie à leurs familles et amis. Elle cite particulièrement Josette Erfan, Secrétaire générale de l'AAFU qui a apporté pendant de longues années un concours très précieux à l'AAFU en se chargeant également de ses activités culturelles.

Point 2 : Élection du Bureau de l'Assemblée générale

La Présidente de l'AAFU présente les candidats proposés par le Bureau de l'AAFU pour cette AG :

- Président : Jacques Rao
- Vice-présidente : Vérène Séret-Mukamusoni
- Rapporteur : Georges Poussin

Les trois candidats sont élus à l'unanimité, par acclamation.

Josiane Taillefer passe alors la présidence de séance à Jacques Rao.

Celui-ci exprime ses remerciements à l'AG pour cette nomination par consensus et sa confiance et félicite Véréne Séret-Mukamusoni et Georges Poussin pour leur élection. Il remercie aussi Fadhel Douiri, grâce à qui les participants en salle ont pu voir l'excellent documentaire présenté avant l'ouverture de l'Assemblée. Il présente les autres officiels à la tribune et rappelle que les interventions pourront être faites dans les deux langues de travail nonobstant l'absence d'interprétation simultanée des travaux. Il salue enfin les collègues également présents en distanciel et remercie ceux qui suivent cette séance d'autres continents en dépit de décalages horaires.

Point 3 : Allocution de la Directrice générale ou de son représentant

La Directrice générale, Mme Audrey Azoulay, est représentée par M. Nicolas Jeffreys, ADG/ADM, que le Président de séance accueille et à qui il donne la parole.

Celui-ci exprime son grand plaisir à s'exprimer devant celles et ceux qui, chacune et chacun, à sa manière, a contribué à façonner l'UNESCO d'aujourd'hui par un travail quotidien. Il tient à célébrer l'engagement et le dévouement de toutes et tous au service d'un mandat qui est toujours de maintenir la Paix par la culture et la coopération entre les peuples : « *Votre expérience et vos conseils nous guident dans la mise en œuvre de programmes qui favorisent la compréhension interculturelle et le respect des droits de l'Homme* » dit-il.

Citant le philosophe Michel Foucault, l'ADG/ADM ajoute « *Ces droits de l'Homme sont avant tout une lutte pour que la dignité de chaque individu soit respectée dans toutes les circonstances* ». Il considère que cette citation résonne tout à fait avec la mission de l'UNESCO, en particulier dans les circonstances du monde actuel.

M. Nicolas Jeffreys souligne le fait que les jeunes fonctionnaires internationaux savent qu'ils peuvent compter sur l'appui des Anciens à travers les défis intellectuels de l'Organisation ainsi que pour les aider à progresser dans l'évolution de leur carrière et préparer une retraite « *bien méritée* ». A l'adresse des Anciens, il insiste pour dire qu'ils font et feront toujours partie de « *la famille UNESCO* ».

Il souligne toute l'attention accordée par l'administration aux questions de pension et d'assurance maladie qui intéressent aussi les retraités lors des délibérations sur ces sujets lors des sessions des organes directeurs (EXB, CG) et dans avec les instances concernées (CCPPNU/UNJSPF, CAM/MBF, IOS/JIU).

Le Président de séance adresse, au nom de toute l'Assemblée, des remerciements à M. Nicolas Jeffreys, le prie de transmettre ses vœux de plein succès à la Directrice générale pour la suite de son mandat et remercie aussi tous les services du Secrétariat qui apportent leur concours à l'action de l'AFFU (HRM, BFM, CLD, MDS, SPI).

La Présidente de l'AAFU s'associe aux propos du Président de séance et ajoute des remerciements à l'intention de M. Xing Qu, le Directeur général adjoint, pour sa disponibilité et son attention constantes vis-à-vis de l'AAFU, notamment s'agissant des questions de pension et d'assurance-maladie les notifications de départs à la retraite, l'octroi de salles de réunion, les sessions de préparation à la retraite prévues conjointement avec HRM, ainsi que pour l'appui dont profite la revue *LIEN*.

Elle remercie enfin M. Nicolas Jeffreys pour sa participation au déjeuner de l'AFFU du début de l'année, geste amical fort apprécié.

Point 4 : Élection des Scrutateurs

Le Président de séance présente les candidats aux postes de Scrutateurs : Aimée Ravonison et Wolfgang Vollmann. Ceux-ci sont élus à l'unanimité par acclamation. Jacques Rao les félicite et les remercie de leur concours.

Point 5 : Adoption de l'ordre du jour (doc.32A/1)

Cet ordre du jour est approuvé à l'unanimité sans changement. Tous les documents de travail ont été envoyés en ligne et restent disponibles en ligne sur le site de l'AAFU ainsi qu'en salle.

Point 6 : Approbation du Compte-rendu de la trente-et-unième session ordinaire de l'AG (doc.32A/2)

Ce Compte-rendu est approuvé à l'unanimité, par acclamation.

Point 7 : Présentation des candidats au Comité exécutif (doc.32A/3)

Le Président de séance rappelle que ce Comité (COMEX) est composé de douze membres renouvelés par tiers chaque année. Les sortants sont rééligibles. Deux des sortants se représentent : Patrick Gallaud et Jens Boel, Neda Ferrier ne se représente pas et Josette Erfan est malheureusement décédée en cours de mandat. Il y a en outre un cinquième siège à pourvoir, celui-ci étant resté vacant la dernière fois.

L'AAFU a reçu les cinq candidatures suivantes : celles de Frances Albernaz, de Jens Boel, de Geneviève Fougère, de Patrick Gallaud et de Pilar Morel Vasquez

Les candidat(e)s sont invité(e)s à se présenter brièvement à tour de rôle et par ordre alphabétique.

Les cinq candidatures sont approuvées, à l'unanimité, par acclamation, conformément au Règlement qui prévoit cette possibilité lorsque le nombre des candidat(e)s est égal au nombre des postes à pourvoir.

Après ces élections, Tania Vella fait savoir qu'elle aurait aimé présenter sa candidature. La Présidente de l'AAFU indique qu'elle n'a pas reçu de courrier en bonne et due forme à ce sujet. Elle rappelle qu'il y aura d'autres postes à pourvoir l'an prochain. Elle ajoute que Tania Vella dans cette attente pourra apporter dès à présent son concours à l'équipe AAFU. Elle l'invite en particulier à écrire un article pour *LIEN* dans le domaine artistique qu'elle connaît bien. Tania Vella, en réponse, assure l'AFFU qu'elle est disposée à lui apporter sa contribution comme il conviendra.

Le Président de séance remercie Tania Vella pour sa disponibilité et félicite les élu(e)s au COMEX ainsi renouvelé en lui souhaitant plein succès. Il rappelle que leur mandat prendra effet au 1^{er} juillet ; il se réjouit, au nom du respect de la

parité, que le COMEX soit désormais composé aux deux tiers de collègues féminines.

Un hommage est alors rendu à Josette Erfan au nom du COMEX et de l'AG par Geneviève Fougère puis par Christine Bruyère, rappelant sa contribution exceptionnelle, notamment comme Secrétaire générale de l'AAFU et son engagement de tous les instants dans les activités culturelles.

Patrick Gallaud exprime, à son tour, au nom du COMEX et de l'AG, des remerciements chaleureux à Neda Ferrier, qui quitte le COMEX, pour le rôle qu'elle a joué en citant de nombreuses activités, notamment le club *Mémoires et avenir* auquel il espère qu'elle continuera à apporter son précieux concours ainsi qu'à *LIEN* et à d'autres activités

Neda Ferrier le remercie et s'engage à rester active au sein de l'AAFU.

Le Président de séance salue enfin les autres membres en exercice du COMEX qui sont en ligne et au Président émérite, Georges Kutukjian à qui l'AAFU réitère toute sa reconnaissance.

Point 8 : Rapport annuel du Comité exécutif et son approbation (doc.32A/4)

1° La présidente de l'AAFU introduit le rapport d'activités de l'AAFU depuis un an et évoque certains aspects au titre des généralités :

Elle souligne que *les activités ont été intenses bien que n'ayant pu démarrer qu'assez lentement* ; la rencontre de la nouvelle équipe élue en 2023 avec le DDG a été un moment très productif et permis de nombreuses avancées, notamment pour le soutien à la production de *LIEN*.

Globalement, le but était de garder le cap. Les membres du COMEX ont été très actifs et le soutien des bénévoles a aussi été précieux, notamment pour la représentation de l'AAFU à la Conférence générale.

Un premier objectif a été le renforcement de la communication. Une mise à jour de la liste des membres a été effectuée et le nombre des adhérents a été répertorié à plus d'un millier. Le déficit d'intérêt des « nouveaux anciens » se manifeste au moment du départ. C'est plus tard que l'AAFU les voit arriver. A noter que le Bureau du personnel apporte un appui à l'Association. Une rencontre devrait avoir lieu prochainement avec la nouvelle Directrice, Mme Jennifer Linkins.

Une séance concernant le Certificat de droit à prestation Digitalisé (DCE), en janvier avec M. Aliamane Bacar Saïd, Chef de la section d'appui aux Opérations à la Caisse des pensions des Nations Unies (CCPPNU) et une autre, en avril, avec Mme Rosemay McLean, Administratrice de la CCPPNU, ont été productives. De nouvelles rencontres sont envisagées ainsi que des réunions d'information annuelle en visioconférence (town hall format).

Josiane Taillefer indique que des changements de procédés concernant le contrôle financier ont été prévus. Sur la fiscalité, elle signale que cette année est celle sur laquelle la Caisse des pensions définira le résultat actuariel au 31 décembre 2023. Celui-ci apparaît comme pouvant être positif.

La Présidente de l'AAFU indique, d'autre part, qu'elle a eu l'occasion de s'adresser aux Organes directeurs, le Conseil exécutif et la Conférence générale, en Commission administrative et financière (FA) pour soutenir les projets de Un hommage est alors rendu à Josette Erfan au nom du COMEX et de l'AG par Geneviève Fougère puis par Christine Bruyère, rappelant sa contribution exceptionnelle, notamment comme Secrétaire générale de l'AFFU et son engagement de tous les instants dans les activités culturelles.

Patrick Gallaud exprime, à son tour, au nom du COMEX et de l'AG, des remerciements chaleureux à Neda Ferrier, qui quitte le COMEX, pour le rôle qu'elle a joué en citant de nombreuses activités, notamment le club *Mémoires et avenir* auquel il espère qu'elle continuera à apporter son précieux concours ainsi qu'à *LIEN* et à d'autres activités

Neda Ferrier le remercie et s'engage à rester active au sein de l'AAFU.

Le Président de séance salue enfin les autres membres en exercice du COMEX qui sont en ligne et au Président émérite, Georges Kutukjian à qui l'AAFU réitère toute sa reconnaissance.

Point 9 : Perspectives des activités organisées par l'AAFU

Ont été mentionnés plusieurs projets qui seront ultérieurement précisés : un relatif à *La danse pour la Paix* qui serait réalisé avec le Conseil international de la danse, *une journée du sport* le 8 juin à la veille des JOP de Paris 2024 auxquelles seraient associés des retraités de l'UNESCO et peut-être des voyages s'il y a suffisamment d'intérêt, au Japon (à Osaka), dans le cadre de l'exposition universelle qui aura lieu en 2025 et en Ouzbékistan, (à Samarkand), en marge de la 43^e Conférence générale de l'UNESCO où elle aura lieu, avant, pendant ou après celle-ci.

Point 10 : Rapport de la Trésorière pour 2023 et budget prévisionnel pour 2025

a) Rapport pour 2023 (doc.32A5a)

La Trésorière, Terry Roberts Martinez, exprime d'abord ses remerciements à sa prédécesseure, Christine Bruyère, qui lui a laissé des dossiers en ordre parfait et qui est restée très disponible à son égard.

Elle évoque les changements concernant les comptes bancaires qui, en étant dissociés de ceux de l'UNESCO à compter de 2024 conformément aux règles IPSAS, donnent plus de responsabilités à chaque association, ce qui constitue un avantage pour l'AFFU.

Elle commente les documents financiers qui font apparaître un déficit si léger qu'il ne pose pas problème.

b) Rapport des Commissaires aux comptes pour 2023 (doc.32A5b)

Mohamed Bachiri, s'exprimant au nom des deux Commissaires aux comptes, félicite la Trésorière qui a bien présenté les comptes, dans la continuité de Christine Bruyère. Il souligne l'importance de renforcer les fonds propres de l'association

par le paiement régulier des cotisations et garantir ainsi sa bonne santé financière sur le moyen et long-terme. Il insiste sur l'importance de tout faire pour obtenir un renouvellement constant des cotisations des membres et demander à l'UNESCO de prévoir un élément de référence à l'AAFU dans la lettre de séparation du *check out*.

La présidente de l'AAFU est d'accord pour que cette demande qui a déjà été exprimée soit réitérée. Elle ajoute que, dans d'autres Organisations du système ONU, l'adhésion des actifs à l'association des retraités existe au moment de leur départ à la retraite et que cela pourrait aussi être suggéré à l'UNESCO.

Un intervenant indique qu'un document de l'AAFU figurait dans ceux qui lui ont été remis lors de son départ. Une autre précise que ce n'était pas son cas. Le Président de séance rappelle qu'il y a eu un engagement du Secrétariat de l'UNESCO à cet égard qui devra être rappelé.

c) Quitus

Le quitus est donné au rapport de la trésorière pour les comptes 2023 à l'unanimité, par acclamation.

d) Budget prévisionnel pour 2025 (doc.32A6)

La Trésorière présente le document et insiste sur l'importance d'une augmentation du nombre des membres cotisants.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

Point 11 : Les droits de l'Homme sont-ils démodés ? Présentation par Maître Guy Aurenche

Patrick Gallaud présente la thématique et l'orateur en soulignant l'actualité du sujet choisi et les références du conférencier dont les qualifications seront mises en ligne. Il souligne que la question a été évoquée dans *LIEN*.

Maître Aurenche met d'abord en valeur la vocation fondamentale de l'UNESCO en ce domaine et fait référence au livre de Jeanne Hersch *Le droit d'être un homme* qui montre que l'universalité n'a rien à voir avec l'uniformité mais comporte des racines multiples. L'universalité est un mouvement, une démarche, une construction lente. Les droits de l'Homme doivent y conduire. Il convient d'établir une *dynamique* pour aller dans cette perspective. L'universalité ne doit pas être *statique* mais se situer dans une démarche, une évolution lente. Il ne faut pas aller dans un sens où *des blocs* auraient une réponse prétendue universelle.

La dynamique des droits de l'Homme est d'abord une *survie*. L'orateur cite Primo Levi et Albert Camus et insiste sur le rôle de la société civile. Il s'agit de partager des convictions. C'est une fonction de l'UNESCO.

Evoquant des crises, Maître Aurenche évoque celle de la mondialisation qui engendre un repli sur soi contraire au multiculturalisme, celle de la démocratie et celle *du sens* pour laquelle l'UNESCO a un rôle essentiel à jouer.

Trois interventions suivent qui amènent l'orateur à insister sur le rôle de *lien* (sans référence à la revue de l'AAFU) que doit jouer l'Organisation. Le temps imparti ne permet pas une discussion prolongée.

Point 12 : Élection des Commissaires aux comptes

Mohamed Bachiri et Marie Malavielle sont réélus à l'unanimité, par acclamation

Point 13 : Résultat de l'élection des membres du Comité exécutif

L'élection ayant déjà eu lieu par acclamation, ce point est devenu sans objet.

Point 14 : Questions diverses

Aucune question n'est évoquée

Point 15 : Clôture de la session

La Présidente de l'AAFU remercie les participants et se réjouit de l'envie manifestée par tous que *cela continue*. Elle remercie chaleureusement le président de séance pour la bonne conduite des travaux de cette session annuelle.

Le président de séance remercie tous les participants de leur présence ainsi que les officiels élus de leur concours à ses côtés (vice-présidente, rapporteur, scrutateurs) et les techniciens de salle. Pour information, il rappelle certaines échéances importantes à venir (Sommet de l'Avenir ONU, centenaire de l'IICI (2024) et du BIE (2025) et 80^e anniversaire de l'UNESCO (2025)). Il invite les membres de l'AAFU retardataires à régler leur cotisation annuelle au plus tôt et indique que le formulaire nécessaire est disponible à la sortie de la salle.

Il invite enfin les participants présents en salle au pot de l'amitié traditionnel offert par l'AAFU dans la salle attenante (salon du cercle des délégués) et clôt l'Assemblée générale à 17 heures 30.

